

**JACINTHE DES BOIS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**AGRAPHIS NUTANS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Hyacinthoides non-scripta ad praeparationes homoeopathicas

Autre titre latin utilisé en homéopathie : **Endymion nutans**

DÉFINITION

Plante entière, fleurie, fraîche, *Hyacinthoides non-scripta* (L.) Chouard ex Rothm. [*Endymion non-scriptus* (L.) Garcke, *E. nutans* (L.) Dum., *Agraphis nutans* Link.].

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

IDENTIFICATION

- A. La jacinthe des bois est une plante vivace à hampe florale, de 20 cm à 40 cm de hauteur, à bulbe tunique ovoïde. Les feuilles basales sont allongées, de 6 mm à 15 mm de large, dressées puis étalées, souvent plus courtes que la tige. La hampe florale se termine par une grappe unilatérale de fleurs odorantes, bleues parfois blanches. Les fleurs sont pendantes à l'extrémité d'un pédicelle moins long qu'elles et pourvu à la base de 2 bractées étroites, lancéolées, colorées comme la fleur. Le périanthe, resserré à la base, mesure jusqu'à 18 mm. Sur les 6 étamines, 3 ont leur filet soudé aux pétales sur la moitié de leur longueur, les 3 autres sont plus courtes et presque libres.
- B. Examinez au microscope un fragment d'épiderme inférieur de la feuille de jacinthe des bois, en utilisant la *solution d'hydrate de chloral R*. L'épiderme abaxial est stomatifère et recouvert d'une cuticule finement striée ; les stries sont parallèles et orientées dans le sens longitudinal des cellules épidermiques. Les cellules épidermiques sont très étroites et allongées ; elles mesurent environ 10 µm de large et plus de 300 µm de long. Les stomates sont entourés de quatre cellules annexes. Deux d'entre elles sont placées de part et d'autre du stomate, parallèlement à l'ostiole ; les deux autres sont situées à chaque extrémité du stomate. Ces cellules annexes ne sont pas différentes des autres cellules épidermiques. Des raphides d'oxalate de calcium, libres, sont fréquents.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 70,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C, pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de jacinthe des bois préparée à la teneur en éthanol de 45 pour cent V/V, à partir de la plante entière, fleurie, fraîche *Hyacinthoides non-scripta* (L.) Chouard ex Rothm., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur : au minimum 0,01 pour cent *m/m* de flavonoïdes totaux, exprimés en apigénine ($C_{15}H_{10}O_5$; M_r 270,2).

CARACTERES

Aspect : liquide jaune.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de *rutine R* et 10 mg d'*apigénine-7-glucoside R* dans 20 mL d'*éthanol à 60 pour cent V/V R*.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : acide acétique glacial R, eau R, butanol R (10:10:40 V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Pulvérisez ensuite une solution de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Laissez sécher la plaque pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Haut de la plaque	
Apigénine-7-glucoside : une bande verte -----	----- Une bande jaune
Rutine : une bande orangée -----	Une bande jaune-vert Une bande jaune-vert ----- Une bande jaune Une bande jaune
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 40 pour cent V/V à 50 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,5 pour cent m/m.

DOSAGE

Spectrophotométrie d'absorption dans l'ultraviolet et le visible (2.2.25).

Solution à examiner. Évaporez à siccité, sous pression réduite, 1,000 g de teinture mère. Reprenez le résidu par 25,0 mL d'un mélange de 10 volumes de *méthanol R* et de 100 volumes d'*acide acétique glacial R* (solution 1). A 10,0 mL de cette solution, ajoutez 10,0 mL d'une solution à 25 g/L d'*acide borique R* et à 20 g/L d'*acide oxalique R* dans l'*acide formique anhydre R* et complétez à 25,0 mL avec de l'*acide acétique glacial R*.

Liquide de compensation 1. Dans une fiole jaugée de 25,0 mL, introduisez 10,0 mL de solution 1, ajoutez 10,0 mL d'*acide formique anhydre R* et complétez à 25,0 mL avec de l'*acide acétique glacial R*.

Solution témoin. Dissolvez 15,0 mg d'*apigénine R* dans un mélange de 10 volumes de *méthanol R* et de 100 volumes d'*acide acétique glacial R* et complétez à 100,0 mL avec le même mélange (solution 2). Dans une fiole jaugée de 25,0 mL, introduisez 1,0 mL de cette solution, ajoutez 9 mL d'un mélange de 10 volumes de *méthanol R* et de 100 volumes d'*acide acétique glacial R* et 10,0 mL d'une solution à 25 g/L d'*acide borique R* et à 20 g/L d'*acide oxalique R* dans l'*acide formique anhydre R*, puis complétez à 25,0 mL avec de l'*acide acétique glacial R*.

Liquide de compensation 2. Dans une fiole jaugée de 25,0 mL, introduisez 1,0 mL de solution 2, ajoutez 9 mL d'un mélange de 10 volumes de *méthanol R* et de 100 volumes d'*acide acétique glacial R* et 10,0 mL d'*acide formique anhydre R*, puis complétez à 25,0 mL avec de l'*acide acétique glacial R*.

Après 30 min, mesurez l'absorbance (2.2.25) de la solution à examiner à 400 nm par comparaison au liquide de compensation 1 et celle de la solution témoin par comparaison au liquide de compensation 2.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Calculez la teneur pour cent m/m en flavonoïdes totaux, exprimés en apigénine, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A_1 \times m_2}{A_2 \times m_1} \times 2,5$$

- A_1 = absorbance de la solution à examiner à 400 nm,
 A_2 = absorbance de la solution témoin à 400 nm,
 m_1 = masse de la prise d'essai de teinture mère, en grammes,
 m_2 = masse de la prise d'essai d'apigénine, en grammes.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.